

**Tout Angers Bouge**  
**Le Tour de Maine**  
**organisé par l'Aquarius Club Angers**

Découverte de l'eau libre pour les nageurs confirmés.

**Descriptif de l'épreuve :**

Départ 14h30 du ponton n°1 de la plage activités nautiques de Tout Angers Bouge (annexe 1)  
Les nageurs remontent à contre-courant jusqu'au troisième ponton après le pont Confluences.  
Les nageurs font un demi-tour épaule gauche atour d'un point matérialisé par une bouée de couleur jaune.  
Les nageurs redescendent, avec le courant jusqu'au point de départ.

Distance totale de l'épreuve : environ 3km.

**Sécurité :**

La sécurité en course est assurée par le club Aquarius (agrée organisme de sécurité civile). Le nombre de secouriste bénévole sera adapté en fonction du nombre de nageurs selon le calcul du Ration d'Intervenant Secouriste (RIS). Une embarcation motorisée sera au minimum présente avec matériel de secourisme et sauveteur présent à bord. Le reste des sauveteurs sera sur des engins non motorisés.

**Modalités de l'épreuve :**

Les nageurs seront répartis en 4 groupes identifiés (4 fédérations sportives) par des couleurs de bonnets de bain différentes.  
Les nageurs avec palmes partiront en tête 5 min après les autres pour éviter les blessures avec les «sans palmes» en début de course fort probable.

Un classement des 3 premiers nageurs sera fait pour chaque groupe.  
Ce classement donnera lieu à des récompenses sur podium.

**Règlement :**

1. Conditions pour participer :

L'épreuve est ouverte aux seuls licenciés 2016/2017 des fédérations suivantes :  
FFN / FFSS / FF Tri / FF Plongée (palmes).  
Les inscriptions sont ouvertes à partir de 12 ans (né avant 2005)

2. Matériel/tenue :

Tenue de natation classique.  
La combinaison néoprène est conseillée.

Les palmes sont autorisées.

### 3. Distance

Une seule distance pour tous les participants : 3km.

### 3. Inscriptions

Toutes les inscriptions devront être réalisées avant le jour de l'épreuve. Aucune inscription se fera sur place.

Le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site internet du club : «<http://aquariusclub-angers.fr/gd/Inscriptions.htm>») est à renvoyer à Aquarius Club Angers, accompagné d'une photocopie de la licence et des droits d'inscriptions, avant le 31 mai 2017.

Les droits d'inscriptions sont fixés à : 10 €

Tous les engagements sont à adresser à :

AQUARIUS CLUB ANGERS – Piscine Belle Beille – Rue Eugénie MANSION – 49000 ANGERS  
- Les chèques seront à l'ordre : AQUARIUS CLUB ANGERS.

### 4. Annulation

En cas d'annulation, pour raison de force majeure (qualité de l'eau ou sécurité) aucun dédommagement ne pourra être demandé.

### 5. Déroulé de la manifestation

13h30 : Accueil et retrait des bonnets des nageurs préalablement inscrits, à l'espace Aquarius du village Tout Angers Bouge.

14h15 : Briefing, obligatoire pour tous les nageurs.

14h30 : Départ

15h30 : Horaire maximum pour arriver au point de demi-tour.

16h : Arrivée théorique.

### 6. Réclamations

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter à ce présent règlement toute modification qu'il jugerait utile; notamment pour des raisons de sécurité ou en fonction de contraintes objectives.

En particulier, il se réserve le droit :

- de modifier l'horaire prévu pour le départ,
- de refuser toute inscription qu'il jugera non conforme,
- de s'opposer au départ de tout concurrent n'étant manifestement pas en état d'effectuer la course,

- d'arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course.

6. Droit à l'image.

Chaque participant accepte que l'organisateur puisse utiliser l'ensemble des images prises lors de la manifestation.

## Annexe 1

